



**COMMUNIQUE DU 15 FEVRIER 2019**

**NON AUX HARCELEMENTS**

Selon un sondage tout récent, 22% des jeunes majeurs disent avoir été la cible de harcèlement en ligne,

Chez les 18-24 ans, la part des personnes cibles d'insultes ou de propos grossiers s'élève à 27%.

En rajoutant les violences, les haines, les injures en tout genre sur internet, particulièrement sur les réseaux sociaux (souvent avec des faux profils), notre association Equality lance un appel fort aux politiques, pour agir une fois pour toute contre ces délits et crimes sur internet, en particulier pour protéger nos enfants et la future génération qui est notre avenir.

Les mineurs sont les premières cibles de cyberharcèlement, mais aussi de pédo-criminalité sur internet. Les jeunes restent vulnérables sur ces sujets.

Notre association Equality rappelle aussi que les jeunes de 15 à 24 ans sont particulièrement touchés par le suicide, principalement à cause des actes sur internet. Il faut que cela cesse !

Nous souhaitons en premier lieu, une prévention absolue dans les écoles envers les jeunes, sur l'utilisation d'internet mais aussi des smartphones, particulièrement l'utilisation des réseaux sociaux (dont certains sont autorisés à partir de 13 ans, et que nous ne trouvons pas normal)

Nous souhaitons également sensibiliser les parents, qui restent les premiers à devoir protéger leurs enfants sur l'utilisation d'internet. Il existe à ce jour pleins de moyens et applications pour restreindre internet à leurs enfants. Certains parents à ce jour, sont mal informés et doivent être sensibilisés.

Notre association Equality réclame aussi des sanctions plus sévères à l'égard des criminels sur internet, qui s'imaginent qu'internet est un moyen facile pour atteindre les enfants, leur innocence et leur vulnérabilité.

Notre association réclame par ailleurs, une meilleure modération de chaque site internet, qui parfois a tendance à ne pas prendre au sérieux certains signalements.

Et enfin pour finir, notre association Equality réclame une interdiction totale d'accès à internet, à tout individu ayant été condamné pour viol, attouchements, ou harcèlements envers les mineurs.